



Atlas social de la France

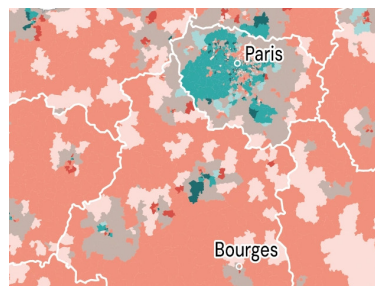
ISSN : 3100-0797

Éditeur : Espaces et Sociétés (UMR 6590 CNRS)

<https://atlas-social-de-france.fr/>

Quand l'entre-soi commence par le fait de vivre en couple sous le même toit

Julie Fromentin et Pierre Pistre



Carte : J. Fromentin, P. Pistre, S. Charrier,
2026, CC 4.0 BY.

🔗 <https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1242>

DOI : <https://doi.org/10.48649/asf.1242>

Référence électronique

Julie Fromentin et Pierre Pistre, « Quand l'entre-soi commence par le fait de vivre en couple sous le même toit », *Atlas social de la France* [], eISSN : 3100-0797, *Ménages et familles : cohabiter sous le même toit*, mis en ligne le 05 February 2026, consulté le 16 February 2026. URL : <https://atlas-social-de-france.fr/index.php?id=1242> - DOI : <https://doi.org/10.48649/asf.1242>

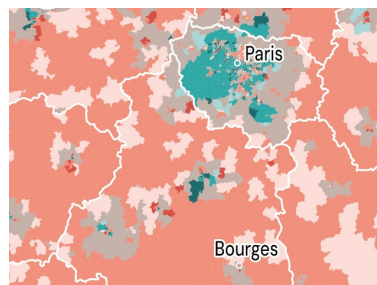
Licence

CC 4.0 - BY



Quand l'entre-soi commence par le fait de vivre en couple sous le même toit

Julie Fromentin et Pierre Pistre



Carte : J. Fromentin, P. Pistre, S. Charrier, 2026, CC 4.0 BY.

RÉSUMÉ

Français

Où habitent les couples de profils sociaux proches ? Cette question revient à poser celle de l'homogamie sociale, un phénomène mal connu dans ses dimensions spatiales. Plus fréquente dans les villes et au Nord, sa géographie oppose les couples des classes intermédiaires et supérieures des grandes agglomérations et ceux des classes populaires des territoires ruraux ou des petites villes, offrant une lecture à hauteur du couple des divisions sociales de l'espace français. Derrière les structures socio-spatiales se dessinent aussi des tendances à l'homogamie plus ou moins fortes selon les profils sociaux et les lieux de résidence.

INDEX

Mots-clés

homogamie sociale, couples, ménages, professions et catégories socioprofessionnelles, diplômes, hiérarchie urbaine

Glossaire

PCS

Geographical index

Lyon, Bordeaux, Marseille, Clermont-Ferrand, Brest, Dunkerque, Bourges, Corse, Guyane

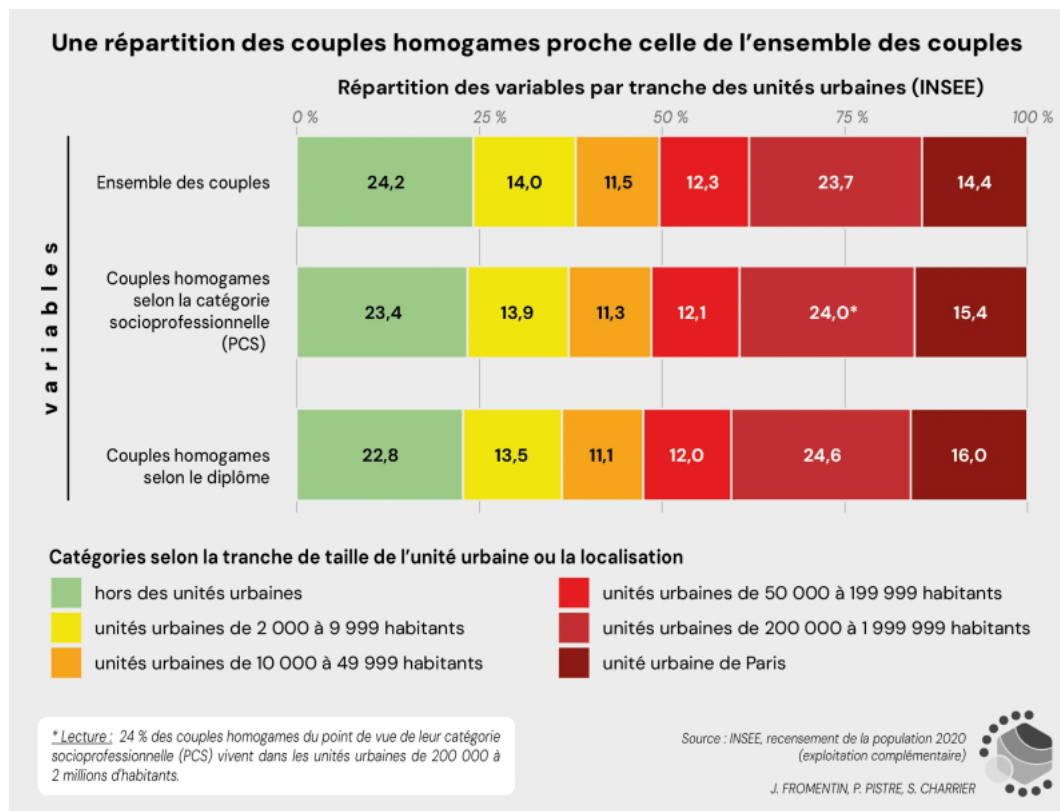
SOMMAIRE

- Figure 1. Une répartition des couples homogames proche celle de l'ensemble des couples
- Où les couples homogames sont-ils les plus nombreux et plus fréquents ?
- Tableau 1. Des couples homogames plus nombreux et fréquents dans les grandes agglomérations
- Figure 2. Une répartition des couples homogames proche celle de l'ensemble des couples
- Homogamie et structures sociales dans l'espace, une relation étroite
- Figure 3. Des profils d'homogamie différents entre espaces urbains et ruraux
- Au-delà des structures sociales, un gradient spatial de l'homogamie ?
- Tableau 2. Des probabilités différenciées d'être en couple avec quelqu'un socialement proche selon la taille des unités urbaines

TEXTE INTÉGRAL

- 1 À partir des catégories socioprofessionnelles ou des diplômes renseignés dans le recensement de la population (voir la rubrique « [Les coulisses de la planche](#) »), on dénombre en France près de 17 millions de couples dont les deux membres ont des profils sociaux proches, soit 55 % des couples bi-actifs cohabitants. Ce phénomène, appelé homogamie sociale, constitue un marqueur important du caractère socialement structuré de la société française. Pour former un couple, les individus doivent avoir eu l'occasion de se rencontrer, ce qui implique une certaine proximité socio-culturelle et aussi spatiale. On peut donc s'attendre à ce que l'homogamie soit liée à la répartition inégale des groupes sociaux dans l'espace et en particulier à la ségrégation spatiale. Pour autant, les dimensions géographiques de l'homogamie restent très peu étudiées et sont peu évidentes au premier abord : la répartition des couples homogames selon la taille des unités urbaines est par exemple proche de celle des couples en général (figure 1). Les couples homogames du point de vue de leur classe sociale (catégories socioprofessionnelles) qui résident dans des agglomérations de 200 000 à 2 millions d'habitants représentent ainsi 24 % des couples homogames, une proportion équivalente à l'ensemble de la population.

Figure 1. Une répartition des couples homogames proche celle de l'ensemble des couples



Source : Insee, recensement de la population 2020 (exploitation complémentaire).

Où les couples homogames sont-ils les plus nombreux et plus fréquents ?

- 2 Pour autant, le poids relatif des couples homogames varie selon les types d'espaces (tableau 1). En effet, que l'on considère la catégorie socioprofessionnelle ou le diplôme, les (grandes) agglomérations rassemblent plus de couples homogames parmi l'ensemble des couples résidents, les valeurs maximales étant atteintes dans l'unité urbaine de Paris où près de 60 % des couples cohabitants sont homogames contre 54 % des couples hors des unités urbaines. Ainsi de premiers liens entre homogamie et hiérarchie urbaine s'observent et

sont confirmés par une analyse cartographique à des échelles locale et nationale (figure 2).

Tableau 1. Des couples homogames plus nombreux et fréquents dans les grandes agglomérations

Zonage en Unités Urbaines (Insee)	Classe sociale Part de couples homogames parmi l'ensemble des couples (%)	Diplôme Part de couples homogames parmi l'ensemble des couples (%)
Hors des UU	53,6	50,9
UU de 2 000 à 9 999 habitants	54,6	52,1
UU de 10 000 à 49 999 habitants	54,6	52,5
UU de 50 000 à 199 999 habitants	54,4	52,9
UU de 200 000 à 1 999 999 habitants	56,0	56,1
UU de Paris	59,3	59,8

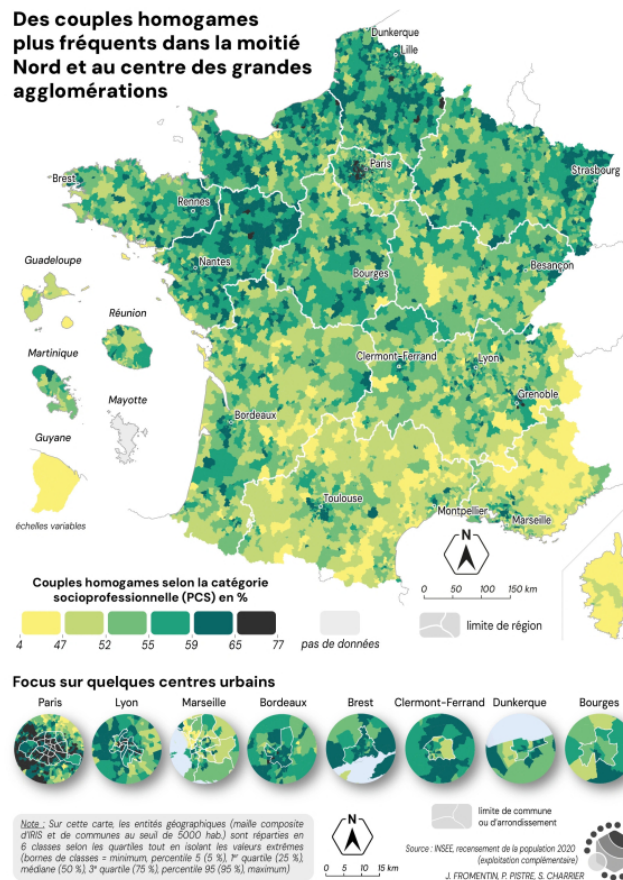
Source : Insee, recensement de la population 2020 (exploitation complémentaire)

- 3 Les parts les plus élevées de couples homogames sont plus précisément enregistrées au centre des grandes agglomérations. Dans les arrondissements de l'ouest parisien et francilien, les taux d'homogamie dépassent le plus souvent 65 % des couples cohabitants. De nombreux quartiers du centre de Lyon, de Bordeaux ou, dans une moindre mesure, de Marseille, de Clermont-Ferrand ou de Brest, donnent à voir aussi des niveaux élevés d'homogamie, ainsi que plusieurs de leurs communes voisines (ouest lyonnais, sud-ouest bordelais, est brestois, etc.). À l'échelle de quelques quartiers, des taux élevés s'observent aussi dans le centre de villes moyennes comme Dunkerque ou Bourges, mais inversement, certains quartiers ou communes des grandes agglomérations apparaissent moins concernés par l'homogamie des couples. On les retrouve au nord de Paris, à l'est de Lyon ou dans les quartiers nord de Marseille. Ainsi, si ces premières observations localisées confortent l'idée d'une homogamie particulièrement présente dans les grandes villes, son inégale

répartition intra-urbaine semble correspondre à des divisions plus générales des espaces urbains, selon la composition sociale et la plus ou moins forte homogénéité du profil social des habitants.

- 4 L'étude nationale révèle d'autres dimensions géographiques de l'homogamie sociale. Là où certaines régions sont peu concernées en général (Corse, Guyane), d'autres le sont fortement comme les Hauts-de-France ou les Pays de la Loire. D'autres régions encore, comme l'Occitanie ou le Centre-Val de Loire, présentent des parts d'homogamie plus inégales selon les territoires. Et à une échelle encore plus englobante que les régions, la partie nord du territoire métropolitain apparaît plus concernée dans et hors des principales agglomérations, alors que dans la partie Sud les taux élevés d'homogamie sont plus circonscrits aux centres urbains, comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Une nouvelle fois, ces différenciations régionales sont très liées aux différences de profils sociaux des territoires et à la plus ou moins grande hétérogénéité de la composition de la population qui habite ces mêmes territoires.

Figure 2. Une répartition des couples homogames proche celle de l'ensemble des couples

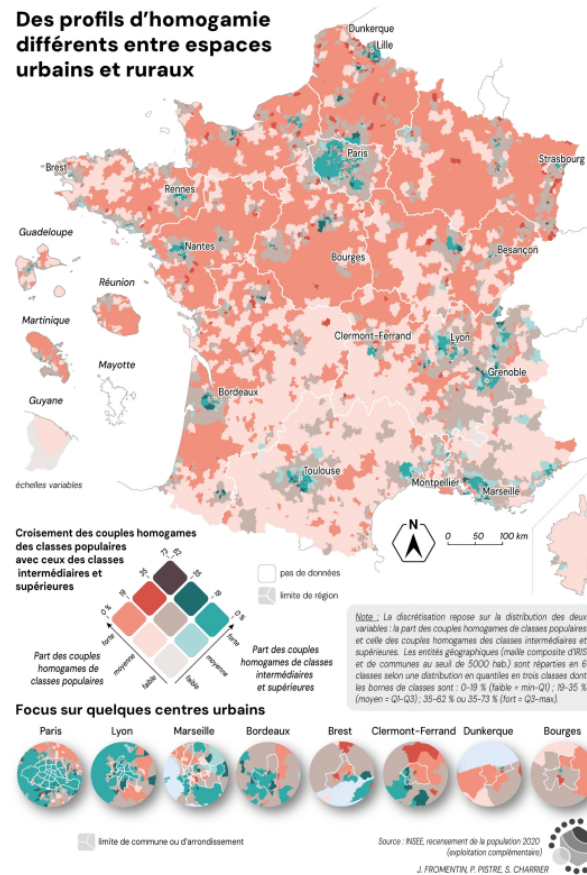


Source : Insee, recensement de la population 2020 (exploitation complémentaire).

Homogamie et structures sociales dans l'espace, une relation étroite

- 5 Si la part des couples homogames donne une première idée des espaces les plus concernés, elle ne dit rien de leur composition sociale. La prise en compte de leur catégorie socioprofessionnelle – par le croisement du poids des classes populaires et des classes intermédiaires et supérieures – permet d'identifier trois configurations spatiales principales (figure 3).

Figure 3. Des profils d'homogamie différents entre espaces urbains et ruraux



Source : Insee, recensement de la population 2020 (exploitation complémentaire).

- 6 La première renvoie à une distinction Nord-Sud hors des grandes agglomérations et oppose des territoires de forte ou moyenne présence des couples homogames des classes populaires. En lien avec la typologie générale des configurations socioprofessionnelles, le profil des couples homogames au nord du pays coïncide avec des mondes ruraux et petites villes marqués « par les révolutions industrielles et agricoles [...], qui accueillent plus qu'ailleurs des retraités anciens agriculteurs, des agriculteurs exploitants actifs, des ouvriers qualifiés et non qualifiés de l'industrie, des ouvriers agricoles, des chauffeurs ou encore des artisans ». Cette dominante ouvrière est plus importante qu'au sud du pays où la composition sociale générale est plus diversifiée.

- 7 La deuxième configuration est celle des centres des grandes agglomérations où la part élevée des couples homogames (figure 2) résulte de la surreprésentation des classes supérieures dans ces territoires et de leur forte pratique d'homogamie sociale (voir la partie suivante). À Paris, Lyon, Bordeaux ou Marseille, ces répartitions coïncident en effet largement avec le poids dominant des cadres du privé et du public, ainsi que les professions libérales, scientifiques ou culturelles dans les structures sociales locales. Si l'homogamie des classes intermédiaires et supérieures est maximale dans les quartiers centraux, certaines communes limitrophes combinent une homogamie toujours élevée des classes intermédiaires et supérieures et une homogamie moyenne des classes populaires. Ces configurations traduisent une plus grande mixité sociale des territoires mais peuvent aussi refléter une homogamie relative plus marquée.
- 8 La troisième configuration est celle de territoires où la part des couples homogames des classes populaires ou des classes intermédiaires et supérieures est équivalente. On y retrouve notamment des communes des périphéries urbaines proches ou lointaines. Ces territoires sont composés d'actifs de profils hétérogènes, mais qui ont également une propension moyenne à vivre en couple avec une personne socialement proche. Il existe peu de territoires dans lesquels l'homogamie est faible à la fois dans les classes populaires et les classes intermédiaires et supérieures, seulement quelques territoires ruraux de l'Occitanie, PACA ou de la Guyane. Enfin, il est à noter qu'aucun territoire ne combine des taux d'homogamie élevés chez les deux groupes sociaux étudiés.

Au-delà des structures sociales, un gradient spatial de l'homogamie ?

- 9 La géographie de l'homogamie reflète donc en grande partie celle des groupes sociaux en France, et la proximité des couples rendue visible par les taux d'homogamie est étroitement liée à des effets de structure. Observe-t-on également des différences spatiales dans l'intensité de l'homogamie une fois ces effets contrôlés ? L'utilisation d'indices d'homogamie sociale relative (voir la rubrique « Les

coulisses de la planche »), qui comparent la composition réelle des couples à celle qui serait observée si les conjoints se choisissaient au hasard dans un même territoire, apporte de premières réponses (tableau 2).

Tableau 2. Des probabilités différenciées d'être en couple avec quelqu'un socialement proche selon la taille des unités urbaines

Zonage en Unités Urbaines (Insee)	Classes populaires	Classes intermédiaires	Classes supérieures
Hors des UU	3,27	1,75	5,36
UU de 2 000 à 9 999 habitants	3,54	1,70	5,44
UU de 10 000 à 49 999 habitants	3,89	1,77	5,89
UU de 50 000 à 199 999 habitants	4,15	1,80	6,00
UU de 200 000 à 1 999 999 habitants	4,89	1,68	5,92
UU de Paris	6,13	1,73	6,41
France (total)	4,36	1,74	6,81

Source : Insee, recensement de la population 2020 (exploitation complémentaire).

Lecture : ces résultats ne représentent pas le pourcentage de couples homogames, mais combien de fois plus probable il est qu'un couple soit homogame comparé à une formation aléatoire des couples. Par exemple, un indice de 4 signifie que les couples du groupe considéré sont 4 fois plus fréquents que ce qu'on observerait si les conjoint·e·s étaient choisi·e·s au hasard.

- 10 Ces indices confirment, d'une part, l'existence de préférences d'union au sein du même groupe social au niveau national pour tous les groupes étudiés (indices > 1) et, d'autre part, que cette sur-représentation est particulièrement marquée au sein des classes supérieures (indices > 5). Cette forte homogamie des classes supérieures renvoie aux mécanismes de reproduction sociale documentés par la sociologie des élites : stratégies conjugales, fréquentation d'établissements scolaires sélectifs, cercles de sociabilité fermés et pratiques culturelles distinctives contribuent en effet à maintenir l'entre-soi.

- 11 L'intensité de l'homogamie croît par ailleurs avec la hiérarchie urbaine pour les classes populaires, pour atteindre un maximum dans l'unité urbaine de Paris (indice > 6). On peut faire l'hypothèse qu'en milieu urbain dense, la concentration résidentielle des classes populaires, combinée à une forte ségrégation résidentielle et scolaire, contribue notamment à des cercles de rencontre plus fermés. À l'inverse, en milieu rural, où les effectifs de chaque groupe social sont plus réduits, les occasions de rencontres entre milieux différents demeurent un peu plus nombreuses. Cette hypothèse semble également valide pour les classes supérieures, pour lesquelles un gradient urbain est visible, quoique de manière beaucoup moins marquée (indices entre 5,4 et 6,4). Ce gradient est en revanche inexistant pour les classes intermédiaires, qui se caractérisent d'une manière générale par une homogamie sociale nettement plus faible (indices de 1,7-1,8 quel que soit le contexte). Ces résultats confirment donc le poids de l'homogamie sociale en milieu urbain et en particulier dans l'agglomération parisienne. Ils tempèrent toutefois la spécificité urbaine de l'homogamie des classes supérieures mise en avant dans les figures précédentes : leur forte propension à l'entre-soi s'observe quel que soit le contexte de résidence, suggérant que les mécanismes de reproduction sociale à l'œuvre dans ces milieux transcendent largement les effets de structure locale.
- 12 D'une manière générale, les divisions sociales de l'espace sont donc aussi une affaire de couple. L'homogamie est non seulement le reflet des dynamiques spatiales de la stratification sociale – notamment la ségrégation sociale et spatiale qui structure les rencontres et le marché conjugal –, mais elle les entretient aussi. En choisissant de vivre majoritairement dans des espaces où leur groupe social est déjà dominant, les couples renforcent en effet des logiques résidentielles propres à leur milieu social.

Les coulisses de la planche

Définition(s) statistique(s) de l'homogamie sociale

Cette planche s'intéresse à la l'homogamie sociale des couples, c'est-à-dire au poids des unions entre des personnes ayant une position

sociale équivalente ou proche. À partir des données individuelles du recensement de la population 2020 en exploitation complémentaire, nous retenons d'abord les seuls couples formés par la personne de référence du ménage et son ou sa conjoint·e, c'est-à-dire nécessairement des couples qui habitent dans le même logement, qu'ils soient mariés ou non.

Ensuite, l'homogamie sociale peut être définie de manière différente selon la position sociale retenue et la catégorisation des groupes sociaux. Nous avons ici recours à deux variables : d'abord, à titre principal, la catégorie socioprofessionnelle des individus pour caractériser l'homogamie de classe sociale ; secondairement l'homogamie selon le niveau de diplôme. Dans les deux cas, la mesure de l'homogamie dépend directement de la finesse de la nomenclature utilisée : plus les catégories sont précises et nombreuses, plus l'homogamie absolue sera faible. L'homogamie peut donc être définie de manière plus ou moins restrictive, tout en sachant que le fait d'être en couple avec un individu d'une position sociale proche ou équivalente correspond à des situations relatives sur un continuum couvrant l'ensemble de l'espace social. Pour dégager des éléments de synthèse de la géographie du processus à l'échelle nationale, nous adoptons dans ce travail une approche très élargie de l'homogamie.

Nous nous appuyons sur la catégorie socioprofessionnelle en deux positions pour caractériser l'homogamie de classe sociale, en définissant les groupes suivants :

- les couples homogames de « classes intermédiaires et supérieures », dont les deux membres sont cadres et professions intellectuelles supérieures, chef·fe·s d'entreprise de plus de 10 personnes ou professions intermédiaires.
- les couples homogames de « classes populaires », dont les deux membres sont ouvrier·ère·s ou employé·e·s.
- les couples homogames de « petits indépendants », dont les deux membres sont petit·e·s indépendant·e·s (agriculteur·ice·s, artisan·e·s, commerçant·e·s, chef·fe·s d'entreprise de moins de 10 personnes).

Pour les analyses du tableau 2, on distingue les couples de « classes intermédiaires » (deux membres des professions intermédiaires) et les couples de « classes supérieures » (deux membres qui sont cadres, professions intellectuelles supérieures ou chef·fe·s d'entreprise de plus de 10 personnes).

Nous retenons également une approche élargie pour l'homogamie de diplôme, à partir des quatre catégories suivantes :

- les couples homogames sans diplôme, dont les deux membres n'ont aucun diplôme ;
- les couples homogames inférieurs au baccalauréat, dont les deux membres ont un niveau de diplôme inférieur au bac ;
- les couples homogames de niveau baccalauréat, dont les deux membres ont un bac général, technologique ou professionnel ;
- les couples homogames du supérieur, dont les deux membres ont un niveau de diplôme supérieur au bac.

Indicateurs d'analyse de l'homogamie sociale

Pour examiner la répartition spatiale des couples homogames en France, nous avons d'abord recours à un indicateur général d'homogamie sociale, à savoir le taux absolu d'homogamie ou la part de couples homogames parmi l'ensemble des couples cohabitants bi-actifs (tableau 1 et figure 2). Nous décomposons aussi la population des couples homogames selon le poids spécifique des couples de classes intermédiaires et supérieures et des couples de classes populaires, en rapportant les effectifs de chacun des deux groupes à l'ensemble des couples (figure 3). Le taux absolu d'homogamie a pour caractéristique de dépendre fortement des structures de la population dans l'espace. Par exemple, plus il y a de cadres dans un territoire, plus l'existence de couples homogames de cadres est probable - et improbable celle de couples de classes sociales différentes (couples d'ouvrier·ère·s ou employé·e·s, etc.). L'utilisation de taux absolus ou décomposés d'homogamie sociale invite donc surtout à des commentaires qui associent le processus d'homogamie lui-même et les struc-

ures socio-spatiales générales de la population (tableau 1, figures 2 et 3).

Afin de dépasser les effets de structure, nous utilisons un indice d'homogamie sociale relative (tableau 2), construit à partir d'odds ratios. Celui-ci indique si les unions entre personnes de même position sociale sont sur- ou sous-représentées par rapport à ce que l'on observerait si les unions se formaient uniquement en fonction de la composition sociale locale. Cet indicateur ne renseigne pas directement sur les préférences individuelles, mais sur le résultat agrégé de mécanismes d'appariement social, combinant opportunités de rencontre, contraintes structurelles et normes sociales.

On part du tableau suivant :

	Conjoint même groupe social	Conjoint autre groupe
Individu du groupe	A	B
Individu d'un autre groupe	C	D

Et on calcule :

$$\text{Odds Ratio (OR)} = (A/B) / (C/D) = (A \times D) / (B \times C)$$

L'odds ratio compare la probabilité pour une personne d'être en couple avec quelqu'un de son propre groupe social à celle observée pour les autres groupes, en neutralisant les effets de structure. Pour construire cet indice, nous avons limité le champ d'analyse aux couples hétérosexuels. Plus l'indice est proche de 1, plus la situation observée correspond à ce que l'on attendrait d'une répartition au hasard des conjoints. Un indice supérieur à 1 signale une tendance à l'homogamie, d'autant plus marquée que l'indice est élevé. Par exemple, un odds ratio de 2 signifie que les couples entre personnes du même groupe social sont deux fois plus fréquents que ceux observés entre groupes différents, toutes choses égales par ailleurs. À l'inverse, un indice inférieur à 1 traduit une tendance à l'hétérogamie.

Approches géographiques de l'homogamie sociale dans l'espace

La planche combine des analyses géographiques de l'homogamie sociale à partir de zonages statistiques et de représentations cartographiques. Pour les figures 1 et les tableaux 1 et 2, nous utilisons une version simplifiée du zonage Insee en unités urbaines de 2020 selon la taille des agglomérations. Ce zonage repose sur une approche morphologique et démographique du territoire national, une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes correspondant à une zone de bâti continu d'au moins 2 000 habitants. Il permet de montrer ici les différences d'intensité ou de composition de l'homogamie sociale selon la hiérarchie urbaine. Les traitements cartographiques (figures 2 et 3) sont, quant à eux, réalisés suivant la maille composite d'Iris et de communes au seuil de 5 000 habitants du projet d'Atlas social de la France (A. Roux, 2026, à paraître). La figure 2 utilise une méthode de discrétisation en Q6, c'est-à-dire en 6 classes selon les quartiles tout en isolant les valeurs extrêmes (bornes de classes = minimum, percentile 5 (5 %), 1^{er} quartile (25 %), médiane (50 %), 3^{ème} quartile (75 %), percentile 95 (95 %), maximum). La figure 3 propose une représentation qui combine la part des couples homogames de classes populaires et celle des couples homogames des classes intermédiaires et supérieures parmi l'ensemble des couples. La discrétisation repose sur la distribution des deux variables ; elle correspond à une distribution en quantiles en trois classes : « faible » (min-Q1) = 0 à 19 %, « moyen » (Q1-Q3) = 19 à 35 %, « fort » (Q3-max) = 35 à 73 %.

Enfin, le traitement des données du recensement 2020 a été réalisé au sein d'environnements sécurisés du Centre d'accès sécurisé aux données - CASD (Réf. 10.34724/CASD), et dans le respect des seuils du secret statistique.

BIBLIOGRAPHIE

BOZON M., HÉRAN F. (2006). *La formation du couple*, La Découverte, Paris, 267 p.

BOUCHET-VALAT, M. (2014). « Les évolutions de l'homogamie de diplôme,

de classe et d'origine sociales en France (1969-2011) : ouverture d'ensemble, repli des élites ? », *Revue française de sociologie*, Vol. 55, pp. 459-505. DOI : [10.3917/rfs.553.0459](https://doi.org/10.3917/rfs.553.0459)

BOUCHET-VALAT M., (2018). « Homogamie éducative et socioéconomique, niveau de développement et métropolisation dans 149 régions d'Europe », Paris, Ined, Documents de travail, n°236

POULIQUEN, E. (2023). « Dans quatre couples sur dix, les deux conjoints appartiennent au même groupe social », in *France, portrait social - Insee Références*, pp. 33-42. url : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/7666901?sommaire=7666953>

RHEIN, C. (1998). « Couches sociales et structures des ménages. Le cas du Grand Paris », *Géocarrefour*, Vol. 73, n°1, pp. 83-91 DOI : [10.3406/geoca.1998.4805](https://doi.org/10.3406/geoca.1998.4805)

AUTEUR.E.S

Julie Fromentin

Julie Fromentin est géographe, chargée de recherche à l'Institut National d'Études Démographiques (INED). Ses recherches portent sur la dimension spatiale des inégalités sociales, avec un intérêt particulier pour les espaces ruraux, périurbains et les villes petites et moyennes. Elle analyse les liens entre les parcours des individus et les transformations des territoires notamment par l'étude des mobilités résidentielles et des migrations internationales, dans une approche articulant géographie, démographie et sociologie.

julie.fromentin@ined.fr

IDREF : <https://www.idref.fr/256573484>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0001-5317-6235>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/juliefromentin>

Pierre Pistre

Pierre Pistre est maître de conférences en géographie à l'Université Paris Cité et membre de l'UMR8504 Géographie-cités. Il étudie surtout les dynamiques des espaces ruraux français, au prisme des mobilités (résidentielles, quotidiennes, internationales) et des structures sociospatiales (populations, logements, activités), par l'exploitation des données de la statistique publique (recensements, enquêtes nationales...).

pierre.pistre@parisgeo.cnrs.fr

IDREF : <https://www.idref.fr/166894648>

ORCID : <http://orcid.org/0000-0002-0662-1209>

HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/pierre-pistre>